LADEPECHE.fr

Le ton monte autour du projet de ferme industrielle

Publié le 19/12/2015 à 04:00, Mis à jour le 19/12/2015 à 09:22

Grands chantiers
image: http://static.ladepeche.fr/content/media/image/large/2015/12/19/201512191811-full.jpg

C'est la désolation devant les engins de chantier.
image: http://www.ladepeche.fr/images/pictos/zoom.png

À La Ruère, 80 personnes ont pu constater que les engins ont commencé à défricher le terrain, à l'endroit exact où le ruisseau d'argent devient souterrain sur 250 m. Si rien ne change, ici se réalisera une ferme de type industriel sur trois bâtiments d'une surface de 3 792 m² pour y élever 240 vaches allaitantes afin d'alimenter les grandes surfaces environnantes. Archéologue, naturaliste, apiculteur, pêcheur, paysan, spéléologue, spécialiste des milieux aquatiques se sont succédé devant la population pour dénoncer les ravages d'une telle exploitation sur le milieu naturel. Située à la jonction du Plantaurel et des petites Pyrénées, sur le bassin versant du Lens, dont un arrêté préfectoral protège la zone de frayère, c'est une centaine d'espèces, parfois typiques, de la faune et de la flore qui sont menacées. Le ruisseau abrite en particulier l'une des dernières espèces de crustacés d'eau douce en France, l'écrevisse à pattes blanches, en voie de disparition. L'exploitation sur 80 ha de type intensif, «il en faudrait le triple dans le cadre d'une exploitation raisonnée», aura un impact évident sur les sols et sous-sols, d'autant que la «zone est un véritable gruyère». Les effluents, l'épandage des déjections, le nourrissage intensif, sans compter les camions qui circuleront, «vont à l'encontre de la loi qui prévoit une distance de 35 m entre toute exploitation agricole et un cours d'eau». Les services instructeurs ont autorisé les travaux «malgré les alertes données, faute de moyens pour l'analyser et **par méconnaissance du réseau souterrain». La réunion récente organisée par la préfecture pour** arracher une solution amiable n'a rien donné. Le référé déposé parallèlement par Le Chabot, l'une des associations mobilisées, ne s'est pas traduit par une suspension des travaux. Aussi, la «mayonnaise monte» parmi la population, qui prévoit une action collective dont la première initiative serait un rassemblement devant la préfecture, à Foix. Pendant ce temps, les travaux continuent.

La Dépêche du Midi